



Glissement de terrain à Bonfol

Un glissement de terrain provoqué par les fortes pluies de ces derniers mois a été observé dans l'ancienne tranchée ferroviaire située en aval de la décharge industrielle de Bonfol. Des travaux de consolidation sont actuellement entrepris. Ces mesures se déroulent à la demande de l'OEPN, sous la conduite d'un bureau spécialisé. Aucun danger de pollution n'est à craindre.

A la suite des fortes précipitations du mois de novembre, un glissement de terrain est intervenu dans l'ancienne tranchée ferroviaire située en aval de la décharge industrielle de Bonfol. L'ancien mur de soutènement datant des années 1920 s'est soudainement mis en mouvement sur une distance de quelques dizaines de centimètres. Le chemin d'accès à la décharge industrielle, longeant cette tranchée, n'a subi aucun dégât à ce jour. A la demande de l'OEPN, des travaux de consolidation sont actuellement en cours. Un remblayage par des matériaux pierreux sur une hauteur de un à deux mètres est mis en place pour stopper le glissement. Un ingénieur en géotechnique a été chargé par l'OEPN de conduire ces travaux. Ces derniers devraient se terminer à la fin de cette semaine. La situation est sous contrôle. Un suivi est opéré pour s'assurer de l'efficacité des mesures prises.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

M. Jean Fernex, responsable du dossier l'Office des eaux et de la protection de la nature (tél. 032/461 48 00).

Delémont, le 13 décembre 2002/RPJU